

CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 30 novembre 2021 à 20 H

Date de convocation : 24 novembre 2021

Membres présents : Mme GENTHON A, Maire, MM. ORLOWSKI F, CETTIER N, GIRAUD S, adjoints, MM. BORRAS I, VALLERANT J, FERERE D, VALENCON J, DUMOULIN P, THOMAS M, RIOU G, SERREE S, BERNARD D.

Pouvoirs: M. AGERON J à M. ORLOWSKI F-M. ROSTAING M à M. CETTIER N

Secrétaire de séance : M. CETTIER N



Après adoption du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour.

Madame le Maire propose au conseil de rajouter à l'ordre du jour des dossiers de déclaration d'aliéner.

Accord du conseil.

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire présente les déclarations d'intention d'aliéner concernant :

-1 000 m environ à détacher de la parcelle cadastrée : D 115 Les forges

-la parcelle cadastrée AB 98, 165 route de Thodure

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Modification règlement intérieur de la cantine

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du règlement intérieur de la cantine à compter du 1^{er} janvier 2022.

Communauté de communes Porte de DromArdèche : pacte de gouvernance

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de pacte de gouvernance entre les communes membres et la communauté de communes Porte de DrômArdèche traduisant la volonté politique de placer les élus communautaires et municipaux au cœur de l'intercommunalité dans sa gouvernance et son fonctionnement au quotidien.

Assainissement : transfert de résultats

Suite au transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes Porte de DrômArdèche, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reporter et d'affecter le résultat d'investissement du budget eau au budget principal.

Finance : décision modificative

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 7 sur le budget principal.

Le Maire,
Agnès GENTHON

La séance est levée à 21 H
A le Grand-Serre, le 3/12/2021